

PLAN D'ACTION 2019-2021

VISION : Favoriser et soutenir la création d'environnements favorables aux saines habitudes de vie, à la santé et à la qualité de vie

- RÔLES :**
- Soutenir la formation et le perfectionnement des intervenants et acteurs de la région
 - Mettre en valeur des initiatives favorables aux environnements sains
 - Mobiliser, influencer, mettre en réseau des acteurs régionaux et des ressources professionnelles
 - Soutenir le développement d'une culture évaluative
 - Identifier des besoins et opportunités des communautés et régions

ORIENTATION 1	Favoriser le passage à l'action des milieux de vie pour créer des environnements favorables à la qualité de vie
PRIORITÉ 1	Offrir aux municipalités différents leviers/outils/offres de services/accompagnement
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Produire un inventaire de mesures favorables aux SHV¹ pouvant être intégrées dans les schémas d'aménagement et de développement des MRC • Terminer et évaluer le projet-pilote de traversée d'agglomérations dans les noyaux villageois de trois municipalités • Financer sept projets identifiés par des groupes de municipalités de moins de 5000 habitants • Financer quatre événements supralocaux portant sur la saine alimentation et le milieu municipal • Promouvoir les ateliers CIBLES offerts par le réseau de santé publique
PRIORITÉ 2	Soutenir les efforts des écoles pour la mise en place d'environnements favorables à la santé et au bien-être des jeunes
ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Sélectionner les projets qui seront soutenus financièrement dans le cadre du PAI² de la PGPS³ (action 7 de la mesure 1.4) et du financement supplémentaire accordé par la TIR-SHV
PRIORITÉ 3	Offrir aux intervenants de la petite enfance des outils/formations/accompagnement en cohérence avec le cadre de référence Gazelle et Potiron
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Produire des outils et organiser trois cafés-rencontres portant sur la saine alimentation des enfants et le contexte de repas à l'intention des éducatrices des haltes-garderies communautaires • Offrir aux bureaux coordonnateurs de la garde en milieu familial des formations portant sur le Guide alimentaire canadien et sur le jeu libre et extérieur • Publier 6 infolettres par année à l'intention des enseignantes en technique d'éducation à l'enfance • Produire une trousse virtuelle (outils disponibles, références scientifiques, etc.) à l'intention des enseignantes en technique d'éducation à l'enfance

ORIENTATION 2	Développer des liens de collaboration avec les concertations existantes et à venir
PRIORITÉ 1	Favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation particulièrement dans les communautés défavorisées ou isolées géographiquement (mesure 3.1 du PAI de la PGPS)
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'entente sectorielle de développement du secteur bioalimentaire pour la réalisation de projets structurants • Identifier et financer un ou des projets répondant aux objectifs de la mesure 3.1 du PAI de la PGPS et de la mesure 13.1 du PAGIEPS⁴
PRIORITÉ 2	Mettre en place des liens de collaboration avec les concertations identifiées
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser la démarche collective de concertation en matière de qualité de vie (événement, cartographie des concertations) • Améliorer les collaborations existantes et en développer de nouvelles (ex. : Colibri, CAR⁵) • Mettre en application les recommandations issues de la démarche collective en matière de qualité de vie
ORIENTATION 3	Améliorer les communications avec les partenaires de la TIR-SHV et les acteurs des milieux visés par le plan d'action
PRIORITÉ 1	Se doter d'outils de communication de base
ACTIONS	<ul style="list-style-type: none"> • Finaliser le développement des outils prévus dans le Plan 2017-2019 (site Web de la TIR-SHV, liste de diffusion) • Développer les nouveaux outils (ex : infolettres, visuel CIBLES⁶ pour réseaux sociaux)
PRIORITÉ 2	Faire connaître en collaboration avec les partenaires de la TIR-SHV, les réalisations de la TIR-SHV et de ses partenaires
ACTION	<ul style="list-style-type: none"> • Planifier et mettre en œuvre un plan d'action des communications

1 Saines habitudes de vie

2 Plan d'action interministériel

3 Politique gouvernementale de prévention en santé

4 Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale

5 Conférence administrative régionale

6 Concevoir intelligemment pour bonifier des environnements sains